



OCIRT
Relations du travail
Case postale 1255
1211 Genève 26 La Praille

**Aux entreprises actives dans le
secteur concerné**

N. réf. MD/JDC/EJN

Genève, le 3 août 2012

Concerne : **Usages professionnels, personnel d'exploitation de la
MÉTALLURGIE DU BÂTIMENT à Genève**
**(installations en chauffage, ventilation, climatisation, isolation -
installations électriques - ferblanterie, installations sanitaires - serrurerie,
constructions métalliques)**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les usages professionnels de votre secteur sont complétés ainsi :

PONT DE FIN D'ANNÉE
(jours fériés et vacances de fin d'année 2012-2013).

Tableau de fermeture des ateliers et chantiers

Etant donné qu'une **semaine de vacances** doit obligatoirement être prise en **fin d'année**, le tableau de fermeture des ateliers et chantiers est le suivant :

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13

-  5 jours ouvrables payés comme vacances (24-26-27-28 décembre 2012 + 3 janvier 2013)
-  1 jour chômé payé (2 janvier 2013), à compenser par des heures de travail effectuées durant 2012
-  1 jour à compenser (4 janvier 2012)
-  3 jours fériés (25 et 31 décembre 2012 + 1^{er} janvier 2013)

Le travail s'arrêtera le **vendredi 21 décembre 2012 au soir** et reprendra le **lundi 7 janvier 2013 au matin**.

Pour ce qui est du vendredi 4 janvier 2013 à compenser, les travailleurs d'exploitation ont les possibilités de rattrapage suivantes :

de préférence :

- allonger la durée quotidienne du travail

ou à défaut :

- le rattraper en travaillant **2 samedis matins**
- prendre ce jour à **leurs frais (jour chômé non payé ou compensation sur vacances)**.

Nous vous rappelons, par ailleurs, que les travailleurs de plus de 60 ans bénéficient d'une sixième semaine de vacances laquelle doit être prise à la suite du pont de fin d'année.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Muriel Devins
Adjointe administrative

NB : Pour vos soumissions vous pouvez commander notre attestation par e-mail à :

<http://www.geneve.ch/ocirt/relationdutravail/attestation.asp>